

Lons-le-Saunier, le 08/06/2023

**Le Préfet du Jura**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires**

Pour information à :

- Madame la secrétaire générale
- Madame la sous-préfète de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Madame la présidente de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames les parlementaires

**Objet :** Pavoisement des édifices publics

Conformément aux instructions de madame la Première ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le :

**Dimanche 18 juin 2023**

**à l'occasion de la Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.**

Le texte du message de monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, qui sera lu lors de cette cérémonie vous sera transmis dès que possible.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur des services  
du cabinet



**Maxime GUTZWILLER**